

## Études caribéennes

39-40 | Avril-Août

La ville caribéenne, les villes dans la Caraïbe

---

### Le parc national de Tlemcen (Algérie) : un potentiel touristique sous-exploité

*The National Park of Tlemcen (Algeria): Tourism Potential under Exploited*

Sofiane Sekkoum et Hadj Mohammed Maachou

---



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/12450>

ISSN : 1961-859X

Éditeur

Université des Antilles

---

Ce document a été généré automatiquement le 15 juillet 2018.

# Études caribéennes

39-40 | Avril-Août 2018 :

La ville caribéenne, les villes dans la Caraïbe

Hors dossier

---

## Le parc national de Tlemcen (Algérie) : un potentiel touristique sous-exploité

*The National Park of Tlemcen (Algeria): Tourism Potential under Exploited*

SOFIANE SEKKOUM ET HADJ MOHAMMED MAACHOU

---

### Résumés

Français English

L'Algérie est un vaste pays qui possède des atouts touristiques naturels et culturels considérables, variés d'un magnifique littoral méditerranéen à une immense étendue désertique, et bénéficie d'un climat clément. Le pays compte un ensemble de parcs nationaux repartis couvrant une surface totale de plus de 53 millions hectares et des ressources naturelles, environnementales, culturelles et patrimoniales très intéressantes sur le plan touristique. Mais la conciliation des enjeux de protection et de valorisation des patrimoines naturel et humain reste un grand défi. Le parc national de Tlemcen situé au nord-ouest de l'Algérie est l'un des plus récents parcs nationaux, il a été créé en 1993 pour la conservation d'une richesse exceptionnelle en faune et en flore sauvage, le parc s'étend sur sept communes d'une superficie de 8225 hectares. Ce parc a la particularité de réaliser une opposition nature-culture, car il contient un espace naturel prestigieux et vierge par endroit et aussi un patrimoine culturel unique. Cette contribution a pour objectif de décrypter et d'analyser les potentialités, la réalité, les contraintes et les perspectives du développement du tourisme dans le parc national de Tlemcen.

Algeria is wide country that has tourism resource natural and cultural with variety she has beautiful coast Mediterranean and a huge extended desert, and she enjoys a climate clement and all this can contribute to development of economy. Algeria account a set national parks left on the country an area 53 millions hectares have characteristic natural, environmental, cultural and heritage, can be useful to improve the ability to tourist attraction.

The national park of Tlemcen located in the northwest of Algeria that's one of the most recent national parks, it was created in 1993 for conservation of wealth exceptional fauna and flora wild. This park extends on 07 commons an area of 8225 hectares it realises the opposition nature – culture, because it contains prestigious and virgin natural spaces and exceptional cultural heritage. This contribution aims to decrypt and analyse the potential, reality, constraints and prospects tourism development in the national park of Tlemcen.

---

### Entrées d'index

**Mots-clés** : parc national, tourisme, patrimoine, développement durable

**Keywords** : national park, tourism, heritage, sustainable development

**Index géographique** : Algérie, Tlemcen

---

### Texte intégral

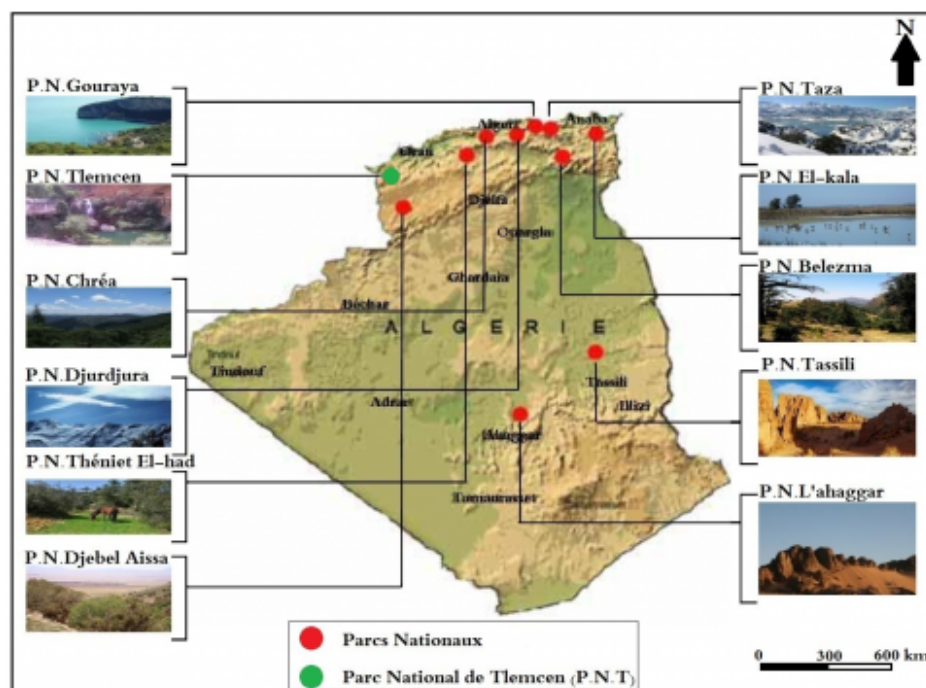
## Introduction

- 1 Les parcs nationaux sont destinés à la conservation des écosystèmes et à l'exécution des activités touristiques en particulier l'écotourisme (Breton, 2011 ; Lequin, 2002). La plupart des auteurs placent les parcs nationaux dans une perspective historique, ils mettent en évidence les enjeux et les conflits autour de la création, la gestion et surtout la problématique du tourisme durable (Nadeau, 1999 ; Saigh Boustia et Albertini, 2004 ; Heritier et Laslaz, 2008 ; Aubertin et Rodary, 2008 ; Sarrasin *et al.*, 2016 ; Ilies *et al.*, 2017).
- 2 L'Algérie, plus grand pays d'Afrique, dispose une diversité de paysages et de milieux naturels ; elle s'est engagée depuis longtemps dans la politique de préservation et de conservation de la biodiversité par la création de plusieurs parcs nationaux. Le pays compte actuellement onze parcs nationaux qui sont représentatifs des différents écosystèmes du pays. Huit sont au nord du pays, ils s'étendent sur 165 362 ha et leur gestion relèvent de l'administration forestière : ce sont les parcs du Djurdjura, El Kala, Chréa, Gouraya, Taza et Tlemcen classés en Réserve de la Biosphère (MAB), ainsi que les parcs de Theniet El Had et Belezma. Le parc national de Djebel Aïssa, en zone steppique, couvre une superficie de 24 500 ha dans la wilaya de Nâama. Les deux derniers parcs sont localisés dans le grand sud : le parc national du Tassili, qui est classé patrimoine mondial de l'humanité, et celui de l'Ahaggar, classé en Réserve de la Biosphère (MAB) (Direction générale des forêts DGF, 2005).
- 3 Ces parcs abritent un patrimoine exceptionnel dont la diversité et la rareté peu communes contribuent à la renommée nationale, voire internationale. Un nombre important de mammifères (tels le bubale, la gazelle rouge, le guépard, le lynx, le lion de l'Atlas, etc.) ainsi qu'une multitude d'espèces d'oiseaux (autruches, cigognes noires, demoiselles de Numidie, etc.) s'y côtoient au milieu de paysages naturels, de sites historiques (les ruines et gravures rupestres de Tassili N'ajjer, Ahaggar, Tiout) (DGF, 2005). Chaque parc a ses spécificités en raison de sa situation géographique, sa faune et sa flore, sa diversité biologique, son histoire. Ces parcs détiennent des ressources incontestables qui pourraient participer pleinement à la construction d'une offre touristique nationale originale basée sur la nature et la culture.
- 4 La littérature scientifique sur le tourisme, d'une manière générale et plus particulièrement sur le tourisme dans les parcs nationaux dans le monde est abondante. En revanche, peu de travaux concernent le tourisme en Algérie. Ces analyses géographiques de l'activité touristique ont davantage mis l'accent sur les impacts socio-économiques du tourisme (Haddar, 1988 ; Bekkouche, 1992 ; Bouzaher Lalouani, 2015). Les réflexions sur les parcs nationaux algériens ont porté presque exclusivement sur la diversité des écosystèmes (Bélaïr, 1990 ; Zedek, 1993 ; Benyacoub, 1993 ; Oulmouhoub, 2005 ; Youbi, 2009 ; Meribai, 2011 ; Chekchaki, 2012). La question du tourisme dans les parcs nationaux algériens reste peu abordée, elle est davantage approchée par le biais d'analyses portant sur la valorisation des ressources naturelles (Brahmia et Semouk, 2010 ; Akroum, 2014).
- 5 Le parc national de Tlemcen fut le huitième parc national créé en 1993. Sa création constitue une reconnaissance de sa biodiversité, de ses remarquables sites et monuments historiques qui témoignent d'une civilisation antique de la ville de Tlemcen, la perle du Maghreb. Peu études sont consacrées au parc national de Tlemcen, et les existantes traitent davantage la problématique de la dégradation des écosystèmes forestiers (Gaouar, 1980 ; Dahmani, 1984 ; Letreuch, 2002 ; Letreuch, Medjahdi et Benabdeli, 2009). Deux études abordent plus précisément la gestion participative et partagée des ressources en eau au sein du parc national de Tlemcen (Boumaza, 2012), et la promotion touristique dans la Médina de Tlemcen (Sekkoum, 2012).
- 6 La particularité de ce parc réside dans sa position géographique : sa localisation à l'extrême nord-ouest du pays lui confère une importance écologique certaine vis-à-vis des mouvements migratoires de la faune avienne compte tenu de la proximité du couloir de migration occidental. Le parc abrite également les suberaies de Hafir et Zarifet constituées, en majeure partie par des peuplements reliques de l'Oranie — notamment avec des sujets âgés de plus de 200 ans — qui fournissaient le meilleur liège d'Algérie (Boudy, 1955) et la zeenaie de l'ouest de l'Algérie (zéenaie de Hafir) évoluant dans un microclimat humide, dont la sous-espèce *Quercus faginea subsp tlemceniensis* ne se rencontre qu'en Oranie. Ce sont également des sites naturels d'une grande curiosité comme l'Ourit et les grottes de Beni Add et des monuments historiques et archéologiques d'une valeur inestimable, témoins des civilisations passées (Mansourah, la mosquée de Sidi Boumédiène, la mosquée d'Agadir, le

tombeau d'Abou Ishac El Tayar, etc.). Ultime reconnaissance, en 2016, le parc de Tlemcen a été classé réserve mondiale de la biosphère par l'UNESCO.

- 7 Notre contribution porte sur le parc national de Tlemcen, espace d'analyse intéressant où le tourisme se présente comme un moyen permettant de valoriser les ressources qui permettrait d'engendrer un développement local viable et soutenable dans cette région du pays tout en gardant sa fonction initiale : la protection et la préservation du patrimoine naturel et culturel. Cette réflexion nécessite de s'interroger sur l'état des potentialités, la réalité et les limites pour réfléchir aux perspectives du développement du tourisme de ce parc national.
- 8 Pour la concrétisation de ce travail, nous avons utilisé les données des différents services techniques locaux (la maison du parc national de Tlemcen ; la direction de conservation des forêts de la wilaya de Tlemcen ; la direction de tourisme et de l'artisanat). Notre étude s'appuie sur une enquête réalisée au niveau de deux sites de ce parc, auprès des visiteurs et des touristes, à partir d'un questionnaire portant sur le caractère socioculturel de l'enquête.

Figure 1. Les parcs nationaux en Algérie

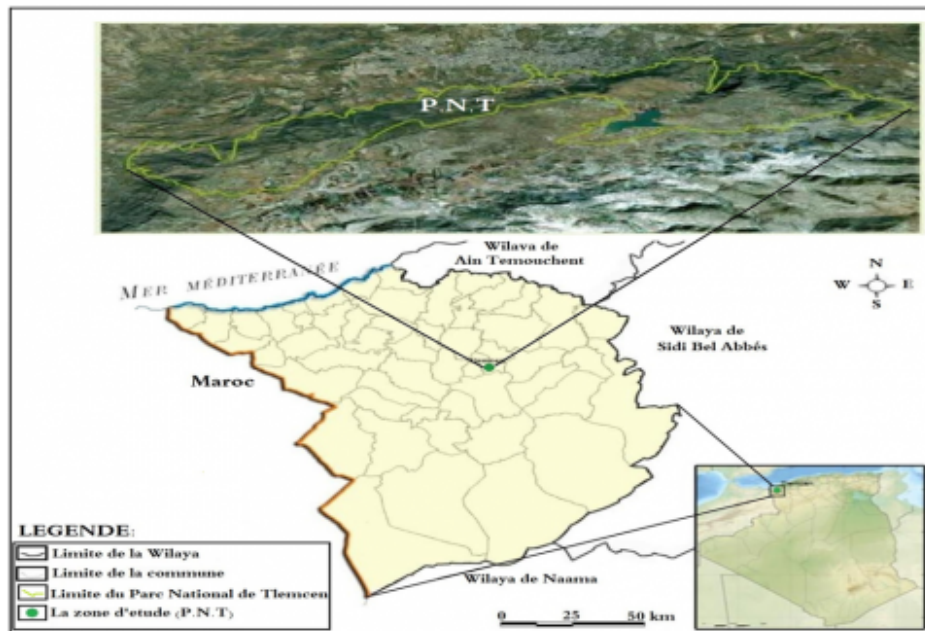


Source : Sekkoum, 2017, à partir des données de la Direction générale des forêts

## 1. Présentation du parc national de Tlemcen

- 9 Le parc national de Tlemcen couvre une superficie de 8225 hectares qui abrite une faune et une flore sauvages d'une grande richesse, évoluant dans un microclimat humide. Il s'étend sur le territoire de sept communes : Tlemcen (731 ha), Mansourah (546 ha), Sabra (1 682 ha), Terny (3 200 ha), Aïn Fezza (1 535 ha), Beni-Mester (189 ha) et Aïn Gheraba (342 ha) (Parc national de Tlemcen, 2009). Ce territoire aux multiples facettes écologiques et biologiques se distingue par ses écosystèmes rares, des ressources naturelles de grand intérêt, un patrimoine culturel prestigieux et la beauté de ses paysages. Depuis sa création, il n'a cessé de gagner en intérêt. Son importance en matière de diversité biologique, ses potentialités écotouristiques considérables et son dynamisme lui ont valu le classement de réserve de biosphère par l'UNESCO lors de son conseil international de coordination du programme de l'organisation onusienne sur l'homme et la biosphère) qui s'est tenu en 2016.
- 10 Une diversité climatique caractérise le territoire du parc avec une prédominance de l'étage subhumide à hiver frais accompagnée de zones semi-arides ainsi qu'un micro climat humide concentré dans la subéraie de Haffir.

Figure 2. La localisation du parc national du Tlemcen



Source : Sekkoum 2017, à partir des données de la DGF.

- 11 Le parc national de Tlemcen est un établissement public à caractère administratif doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Créé par décret exécutif n° 93-117 du 12 mai 1993, il est géré conformément aux dispositions des lois n° 84-12 du 23.06.1984 portant régime général des forêts et n° 03-10 du 19.07.2003 relative à la protection de l'environnement dans le cadre du développement durable. Le décret n° 83-458 du 23.07.1983 fixe le statut type des parcs nationaux et l'arrêté ministériel n° 358/SPM/DPPF/88 définit le zoning et les conditions d'intervention dans le parc.

## 2. Les supports juridique, administratif et financier des parcs nationaux algériens

- 12 Sur le plan administratif, les structures chargées de l'application de la politique nationale de conservation de la nature sont nombreuses. Assez souvent, les prérogatives se chevauchent et les missions sont semblables. Au niveau central, il existe : la direction générale des forêts (sous tutelle du ministère de l'Agriculture), la direction générale de l'environnement (sous tutelle du ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement), l'agence nationale pour la conservation de la nature (sous tutelle du ministère de l'Agriculture et le ministère de la Culture). La réglementation par contre est nationale et unique, elle est appliquée par toutes les structures, quelle que soit la tutelle.
- 13 Sur le plan juridique et réglementaire, les efforts de l'Algérie dans le domaine de la préservation et protection des ressources naturelles et culturelles sont déployés sur deux niveaux distincts : national et international.
- 14 La réglementation au niveau national en matière de conservation de la nature et de préservation de l'environnement a été effective dès l'année 1982. Elle se fonde sur les principales lois et des décrets d'applications. À cet effet, les parcs nationaux sont créés conformément au décret n° 83-458 du 23.07.1983 fixant le statut type de ces derniers et en application de la loi sur l'environnement.
- 15 Sur le plan institutionnel, l'administration chargée de la conservation de la nature sous la tutelle du ministère de l'Agriculture possède un service central appelé la D.G.F (direction générale des forêts). Au niveau local, elle est représentée par les services des conservations des forêts. Les parcs nationaux sont des entreprises publiques à caractère administratif et sont autonomes sur le plan fonctionnement. Les inspections de l'environnement sont aussi des structures décentralisées chargées de la protection de l'environnement et sont sous la tutelle du ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement.
- 16 Aux termes de décret n° 83-458, un directeur de parc est nommé directement par le ministre, il travaille en étroite collaboration avec un conseil intersectoriel composé des représentants des ministères et des autorités locales concernées, mais toutes les décisions doivent être en dernier ressort approuvées par le ministère de tutelle.

- 17 Sur le plan financier, les structures publiques algériennes bénéficient de deux modes de financement, en premier lieu, ce sont les budgets de fonctionnement alloués chaque année pour tous les parcs nationaux et en second lieu des budgets d'équipement sur la base d'élaboration d'une fiche technique pour acquérir des crédits lui permettant de soutenir des projets.
- 18 Le parc national est un espace naturel d'intérêt national, institué dans le but de protéger l'intégrité d'un ou de plusieurs écosystèmes. Il a pour objectif d'assurer la conservation et la protection des régions naturelles uniques, en raison de leur diversité biologique, tout en les rendant accessibles au public à des fins de recherche, de découvertes et de pédagogie. Il s'agit à la fois de protéger et de valoriser le patrimoine culturel et historique, matériel et immatériel, tout en faisant la promotion d'activités de loisir et de détente respectueuses de l'environnement, dans une perspective de tourisme durable. Donc, le parc national de Tlemcen est considéré comme un outil de conservation et de développement de la région de Tlemcen.

### 3. Les ressources patrimoniales du parc national de Tlemcen

- 19 Le parc national de Tlemcen recèle des potentialités patrimoniales riches et diverses qui représentent autant de ressources à valoriser.

#### 3.1. Le patrimoine floristique et faunistique

- 20 Le parc offre des potentialités considérables pour le développement du tourisme notamment le tourisme de nature. Sur le plan de la flore, le parc recense 953 espèces, dont 39 protégées représentées essentiellement par des forêts. On cite notamment : la forêt domaniale de Haffir (située à la limite ouest du parc et constituée de chêne-liège et de chêne vert), la forêt domaniale de Zariffet (où dominant le chêne-liège et le chêne zeen), la forêt d'El Ourit réputée pour ses cascades, enfin, la forêt de Montas (constituée essentiellement de chêne zeen). Parmi les autres espèces : le *Quercus mirbeckii*, l'Aubépine, *Geranium lucidum*, *Cistus ladaniferus*, *Cytisus triflorus*, *Quercus coccifera*, l'Astragale, *Pistacia lentiscus* et *Pistacia terebinthus*, le palmier nain, *Viburnum tinus*, l'Arbousier.

**Photographie 1. Le pistachier (*Pistacia Terebinthus*)**



Source : Sekkoum (2016)

**Photographie 2. Le chêne-liège (*Quercus suber*)**



Source : SDAT, Tlemcen (2016)

- 21 Les espèces animales du parc national de Tlemcen constituent un attrait touristique indéniable pour les amateurs de la nature ainsi qu'un terrain de recherche apprécié pour les scientifiques.
- 22 Une collecte bibliographique ainsi que des observations sur terrain appuyées par des enquêtes auprès des riverains, chasseurs, réalisées par l'équipe technique du parc a permis de mettre en évidence une liste de 305 espèces, dont 61 protégées. Cette liste reste exhaustive vu le manque enregistré pour certaines classes. On peut citer quelques mammifères parmi les 21 recensés comme le chacal doré, le chat forestier, le renard famélique, le caracal. Certaines espèces sont menacées de disparition, tels le porc-épic, le chat sauvage, la belette, la mangouste et l'épervier. Les ornithologues ont identifié 124 espèces. Une liste de vingt espèces de reptiles a été confirmée par le chercheur britannique Édouard. Pour les insectes, l'unique base de données est la thèse de R. Bouhraoua (2002) qui établit une liste de 33 espèces d'insectes appartenant à 22 familles et 6 ordres.

**Photographie 3. La Gazelle de Cuvier (*Gazella Cuvieri*)**



Source : SDAT, Tlemcen (2016)

**Photographie 4. Le chardonneret élégant (*Carduelis*)**



Source : SDAT, Tlemcen (2016).

### 3.2. Le patrimoine naturel

- 23 Intéressant à plus d'un titre, le parc de Tlemcen se caractérise par plusieurs sites et paysages naturels des plus attrayants. D'un intérêt esthétique et écologique certain, ses curiosités naturelles, ses vues panoramiques et ses paysages bien conservés, parfois uniques, constituent un solide socle de ressources touristiques. Quatre sites sont incontournables. Tout d'abord, ce sont les cascades d'El Ourit situées à sept kilomètres de la ville de Tlemcen, dans une zone montagneuse « le massif accidenté de Djebel Hanif », d'une superficie de 300 ha. Ce site est particulièrement apprécié pour sa fraîcheur au cœur de l'été, de nombreux visiteurs viennent s'y détendre.

#### Photographie 5. Les cascades d'El Ourit (Tlemcen)



Source : Sekkoum, 2017

- 24 La forêt de Tlemcen, localisée en amont de la ville, a été plantée en 1890 pour protéger la ville. C'est une forêt récréative, d'une superficie de 286 ha, établie à une altitude moyenne de 1096 mètres. Cette vieille futaie est constituée d'un peuplement pur de pin d'Alep dominant, son sous-bois est composé de genévrier oxycedre, de calycotome épineux, de chêne vert et d'asphodèle.
- 25 Les grottes de Beni-Add sont situées à 12 kilomètres de la ville de Tlemcen, dans un massif montagneux assez chahuté, à une altitude de 1122 mètres. C'est une impressionnante cavité creusée dans la roche calcaire du massif de Tlemcen ; les concrétions calcaires fruits du travail immuable de l'eau y dessinent des stalactites et des stalagmites aux formes les plus variées. Au fond de la grotte, les eaux tombées de la voûte déposent aussi de la calcite, constituée de trois galeries. Ces



grottes sont les deuxièmes plus importantes au monde après celles du Mexique. Quelque 800 personnes les visitent chaque semaine, ces visites guidées durent en moyenne 20 minutes (Sekkoum, 2012).

**Photographie 6. Les grottes de Beni-Add (wilaya de Tlemcen)**



Source : Sekkoum, 2016.

- 26 Le plateau de Lalla Setti est un autre site apprécié d'un grand nombre de visiteurs de passage. Ce plateau qui s'étend sur 80 ha offre un panorama pittoresque. L'espace est aménagé spécialement pour le repos et la détente des familles propose un parc d'attractions, un bassin artificiel, des infrastructures commerciales et des aires de jeux. Ce site abrite aussi un cimetière intégré au mausolée de Lalla Setti.

**Photographie 7. Le parc d'attractions de Plateau de Lalla Setti (Tlemcen)**



Source : Sekkoum, 2016

### 3.3. Le patrimoine historique

- 27 Le territoire du parc national de Tlemcen recense des sites historiques et archéologiques classés patrimoine national. C'est en premier lieu la mosquée de Sidi Boumediène, construite en 1328 par Abou El Hassan, Sultan Mérinide de Fès ; elle comporte deux chefs d'œuvres : le porche monumental d'entrée constitué par une somptueuse arcade d'une hauteur de sept mètres et sa façade comporte de magnifiques arabesques en mosaïque de faïence à quatre tons (blanc, brun, vert et jaune). Sa grande porte à deux vantaux recouverte de plaques de bronze très finement ciselées ouvre sur un escalier de onze marches en onyx translucide. Cette porte est garnie de deux heurtoirs, ainsi que d'un verrou en bronze qui en complètent la décoration. Ce site attire un nombre important de visiteurs (plus de 500 visiteurs par semaine) (Sekkoum, 2012).
- 28 Le tombeau d'Abou Ishac El Tayar est un monument construit à l'époque Mérinide. C'est le tombeau d'un illustre marabout mort à Tlemcen en 1300. Le site est situé au sud-est de la ville de Tlemcen, au lieu-dit El Eubad El Soufli ; le mausolée de ce grand saint est fréquenté et vénéré par la population de Tlemcen.
- 29 Le mausolée de Sidi Abdallah — un personnage saint dont l'histoire reste peu connue — est disposé sur les hauteurs de la forêt de Tlemcen. Il fait objet de pèlerinages des adeptes de la zawiaa. Le site a été réhabilité et aménagé dans le cadre du plan de gestion I du parc national de Tlemcen.

**Photographie 8. La mosquée de Sidi Boumediene (wilaya de Tlemcen)**



Source : Sekkoum, 2016

- 30 Les ruines de la Mansourah s'étendent sur une superficie d'environ 100 ha avec un mur d'enceinte en forme de trapèze. Il ne reste plus de la ville que les vestiges des remparts et le minaret de la mosquée. Ce minaret unique en son genre donne accès à ce lieu de culte édifié par les Mérinides, lors du siège de Tlemcen, capitale des Zianides entre 1235 et 1307 (Filali, 2002 :11). Ce lieu historique représente l'un des rares sites mérinides du Maghreb central classé en 1968 au patrimoine historique. Il s'apparente à la Giralda de Séville et à la tour Hassan de Rabat. D'une quarantaine de mètres de hauteur, ce minaret comporte une porte monumentale en forme d'arcade de 2,5 mètres d'ouverture qui repose sur deux colonnes d'onyx avec un style architectural militaire musulman.

**Photographie 9. Les ruines de la Mansourah (wilaya de Tlemcen)**



Source : Maachou, 2015

- 31 De la première mosquée d'Algérie, la grande mosquée d'Agadir, fondée en 790 par Idris Ier (Filali, 2002), ne subsistent que quelques traces de murs, mis au jour lors de fouilles archéologiques récentes, ainsi que le minaret, dont la construction est attribuée à Yaghmoracen. Isolé au milieu des jardins et habitations, le minaret de forme quadrangulaire s'élève à vingt-six mètres, son soubassement constitué de pierres — un remploi romain — est de six mètres de haut. Au-dessus se dresse une tour en briques dont les quatre façades se voient rythmées de faibles défoncements garnis d'arcatures et de réseaux. On y distingue les petites ouvertures destinées à éclairer l'escalier. Sur la plate-forme d'où le muezzin lançait l'appel à la prière, les quatre faces du lanternon qui couronne l'ensemble présentent un décor de réseau losangé.

### 3.4. Le patrimoine immatériel

- 32 Ce patrimoine, richesse vivante, est l'un des éléments clés pour le développement touristique durable. Il se manifeste dans différents domaines comme les traditions et expressions orales, les arts du spectacle, divers artisanats (tissage, tapis, instruments de musique, habits traditionnels, broderie, maroquinerie, vannerie, dinanderie, bijouterie traditionnelle), mais aussi des pratiques sociales, rituelles et des événements festifs, sans oublier la musique locale andalouse.

## 4. Les activités touristiques au sein du parc national de Tlemcen

### 4.1. La diversification des formes de tourisme

- 33 Le parc possède une mission principale c'est de valoriser les différents types de tourisme tout en préservant ses richesses, en commençant par le tourisme culturel. Le parc possède une grande richesse de sites et monuments historiques classés qui représentent 70 % du patrimoine architectural arabo-musulman national (Sari, 2006). Des cérémonies autour de mausolées locaux attirent de nombreux visiteurs, environ 800 visiteurs par jour.
- 34 Le secteur agricole présente également des dispositions intéressantes pour promouvoir l'agrotourisme. La région présente une polyculture extensive, avec des plantations fruitières, de la céréaliculture, de l'apiculture, de l'arboriculture de montagne, auxquels s'ajoutent de l'élevage (ovins, bovins) et de l'aviculture traditionnelle. Le secteur dénombre 430 agriculteurs sur 1740 hectares et 750 éleveurs (Boumaza, 2012). La principale fête est celle des cerises, au mois de juin, à Mansourah. Des pratiques secondaires, mais originales, sont à découvrir telles la récolte des grands chênes (consommation), l'exploitation du liège, la carbonisation (pratiquée après des incendies), la cueillette des plantes médicinales et aromatiques, la récolte du miel. Enfin le parc bénéficie également d'une richesse cynégétique qui intéresse les chasseurs. Les forêts abritent des espèces de gibier sédentaire notamment le lapin, le lièvre, la caille, le sanglier et la perdrix.
- 35 L'écotourisme et le tourisme de nature sont pratiqués dans les forêts, les montagnes, les gorges de l'Ourit. D'autres sites naturels sont devenus des points d'observation privilégiés pour l'interprétation des espèces végétales et naturelles, l'éducation à l'environnement. Les pratiques récréatives et ludiques s'organisent autour de plusieurs sites, tels le plateau de Lalla Setti, les cascades d'El Ourit, les grottes de Béni Add...
- 36 Le parc est un espace propice aux activités pédagogiques et scientifiques. Il accueille des initiations à la nature en direction des élèves Tlemcen, comme lors de la célébration de la journée de l'arbre. Sur le plan scientifique, le parc entretient des relations continues avec l'université de Tlemcen. Il offre des laboratoires à ciel ouvert composés d'écosystèmes et de modèles d'études. De nombreux sont les chercheurs et les étudiants viennent faire des observations, des diagnostics ou des prélèvements dans le cadre leurs travaux.

### 4.2. Les infrastructures touristiques

- 37 Le parc national de Tlemcen bénéficie d'une infrastructure touristique intéressante, tant au niveau de l'accessibilité qu'au niveau de facilités d'hébergement. Les visiteurs peuvent venir en train ou en avion (l'aéroport Messali El Hadj de la ville de Tlemcen). Près de 170 000 voyageurs sont arrivés à partir de lignes nationales ou internationales (Direction de transport de la wilaya de Tlemcen.2015). La disponibilité des différents moyens de transport, tel que le téléphérique, les bus de Tlemcen et toutes les infrastructures routières ont contribué à augmenter le nombre de visiteurs. Le téléphérique qui relie les quartiers ouest de la ville au plateau de Lalla-Setti est très apprécié des visiteurs comme en atteste les chiffres : il transporte en moyenne 1000 personnes par jour en jours de semaine et 6000 durant les week-ends.
- 38 Au cours de l'année 2017, trois lignes de bus assurant deux circuits touristiques viennent d'être mises en place au départ de Tlemcen : le premier en direction de Mansourah, Lalla Setti et Sidi Boumediene, le second vers Lalla Setti, L'Ourit et les

grottes Beni Add. Il faut noter que durant la saison estivale, les touristes séjournant au bord de la mer organisent des excursions vers Tlemcen et les autres curiosités de parc national ; car le parc n'est qu'à 70 kilomètres de la côte de Tlemcen.

**Photographie 10. Le téléphérique de Tlemcen (wilaya de Tlemcen)**



Source : Maachou, 2015

- 39 La ville de Tlemcen dispose de différents types d'hébergement : hôtels classés, non classés, auberges et palace. Le parc hôtelier compte dix-sept établissements hôtels, dont cinq seulement sont classés avec une capacité d'accueil totale de 546 lits. L'unique hôtel cinq étoiles, l'hôtel Renaissance, d'un style architectural arabo-mauresque, représente 25,3 % de la capacité d'accueil. Il offre une vue panoramique, depuis le plateau de Lalla Setti, sur la ville de Tlemcen
- 40 Cet établissement du groupe Marriott, inauguré en 2011, conforte la stratégie touristique de la wilaya de Tlemcen. Pour leur part, les hôtels non classés sont au nombre de douze, pour un total 626 lits ; sans négliger les deux auberges avec une capacité de 162 lits destinés aux jeunes.
- 41 L'augmentation continue de la capacité en lits constatée ces dernières années peut être interprétée comme étant un indicateur de l'accroissement du secteur tourisme, qui n'est plus seulement discuté en termes de potentialités, mais perçu comme un facteur économique.

**Tableau 1. Les structures d'accueil dans le parc national de Tlemcen**

Types d'hébergement	Classés		Non classées	
	Nombre d'établissements	Nombre de lits	Nombre d'établissements	Nombre de lits
Hôtels	5	546	12	626
Auberges	-	-	2	162
Meublés touristiques	-	-	1	10
Total	5	546	15	798

Source : Direction du tourisme de la wilaya de Tlemcen 2015

## 5. La fréquentation touristique

- 42 Il n'existe pas d'étude sur la fréquentation touristique au sein du parc. Une série d'enquêtes réalisées dans le parc en 2015 a permis de mieux comprendre le profil du visiteur, sa situation professionnelle et la durée de séjour. 500 questionnaires ont été distribués aux touristes et visiteurs des deux sites : Mansourah et parc d'attractions de Lalla Setti, les deux sites sont intégrés au parc national de Tlemcen.
- 43 L'examen de l'origine géographique des touristes et visiteurs nous a permis de déterminer l'attractivité du parc national de Tlemcen. Pour arriver à cet objectif, nous avons choisi deux sites : le parc d'attractions de Lalla Setti et le second site des

ruines de Mansourah qui sont les deux sites parmi les plus visités dans le parc national de Tlemcen<sup>1</sup>. Nous avons pris le lieu de résidence comme indicateur.

**Tableau 2. Les origines géographiques des touristes\***

Origines	Wilaya de Tlemcen	Wilaya de Sidi Bel Abbès	Wilaya d'Ain Temouchent	Wilaya d'Oran	Autres wilayas	France	Autres pays	Total
Nombre	224	88	57	32	22	60	17	500
Par (en %)	44,8	17,6	11,4	6,4	4,4	12	3,4	100

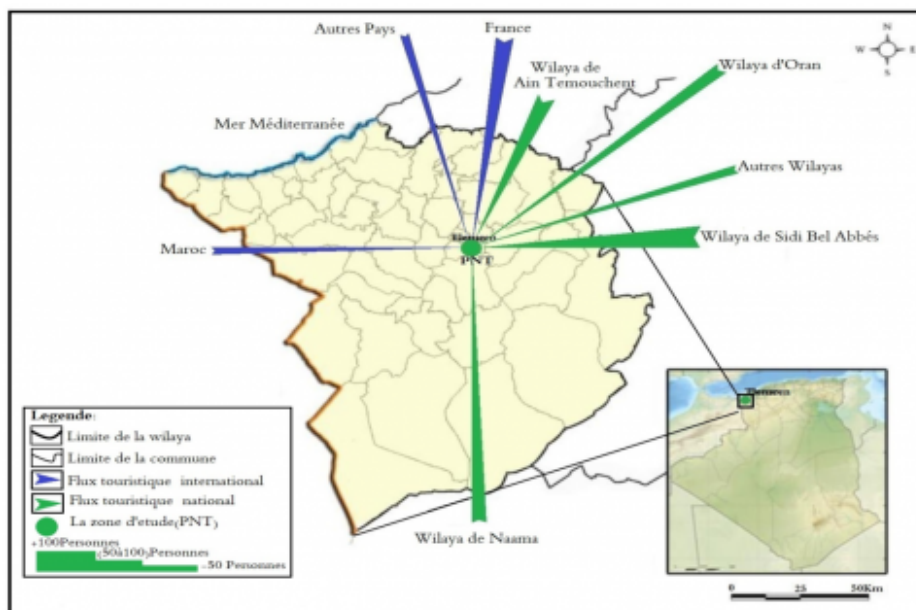
Enquêtes faites à partir de deux sites : le parc d'attractions de Lalla Setti et les ruines de Mansourah

Source : enquêtes de terrain, 2015.

44 Les touristes et les visiteurs viennent soit pour visiter les lieux culturels et cultuels, soit se sont des amateurs de la nature qui se déplacent pour l'observation des paysages naturels agréables rares. Les plus nombreux viennent des localités voisines et fréquentent le parc pour une courte durée. Des visiteurs originaires d'autres régions du pays s'ajoutent également aux quelques touristes étrangers, parmi lesquels nombre d'émigrés de retour au pays pendant les vacances.

45 L'enquête réalisée en 2015 a permis de donner un aperçu sur l'origine géographique des touristes et des visiteurs, à partir des deux sites choisis : 44,8 % des visiteurs et touristes enquêtés sont originaires majoritairement de la wilaya de Tlemcen (les communes de Chetouane, Remchi, Sebdou, Sabra et Maghnia), en deuxième position les visiteurs des wilayas limitrophes, la raison est la proximité géographique, le commerce, et parfois la curiosité pour le patrimoine. Les visites familiales et sociales jouent un rôle dans cette activité touristique. La France est également présente avec 12 % du total de visiteurs, ce sont principalement des Algériens émigrés en France. Enfin les autres pays étrangers (la Chine, le Maroc, l'Égypte, l'Espagne, la Syrie) représentent 3,4 % des touristes, la plupart sont des employés dans des sociétés étrangères établies en Algérie.

**Figure 3. Origines géographiques des visiteurs de deux sites : Mansourah et le parc d'attractions de Lala Setti (wilaya de Tlemcen)**



Source : Enquête de terrain, 2015

46 La plupart des visiteurs (68,4 %) passent une seule journée, ceci en raison de déficit en infrastructures : les hôtels, les restaurants ou à cause de la cherté des services. Pour les autres le court séjour s'explique par la proximité du site ou la prise en charge de proches.

**Tableau 3. La durée de séjour des visiteurs**

Durée	une journée	plus d'une journée	Total
Nombre	342	158	500
(% Part (en	68,4	31,6	100

Source : enquête de terrain, 2015

- 47 Concernant la situation professionnelle des visiteurs et des touristes, selon les données recueillies par l'enquête de terrain, un tiers des visiteurs sont des fonctionnaires, c'est-à-dire la classe moyenne. En seconde position, il s'agit des groupes d'étudiants ou des élèves qui viennent dans le cadre des visites organisées. Dans la catégorie des autres visiteurs, un peu plus d'un tiers, ils exercent une activité libérale.

**Tableau 4. Catégories socioprofessionnelles des visiteurs et des touristes dans le parc national de Tlemcen**

Catégorie	Fonctionnaires	Retraités	Élèves	Étudiants	Autres (dont prof. libérales)	Total
Nombre	172	52	28	64	184	500
Part (en %)	34,4	10,4	5,6	12,8	36,8	100

Source : enquête de terrain, 2015

## 6. Limites et perspectives

- 48 Comme la plupart des parcs nationaux algériens, le parc national de Tlemcen fait face à de nombreuses contraintes qui limitent sa mise en valeur. Les menaces pèsent sur les écosystèmes du parc sont nombreuses tels le braconnage (des rapaces et chardonnerets), les défrichements effectués par les riverains. Les incendies constituent la menace majeure pour le parc, ils résultent de la combinaison des facteurs naturels (sécheresse) et des actions humaines (incendies volontaires pour engendrer des destructions importantes du couvert végétal), les bilans annuels moyens des incendies dans le territoire du parc varient de 0,5 ha à 260 ha par an.

**Tableau 5. Les incendies sur le territoire du parc national de Tlemcen de 2000 à 2009**

Communes	Nombre d'incendies et superficies incendiées annuellement									
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Tlemcen	10	15	13	0	2	1	0	0	0	1
Mansourah	3	4	2	1	3	2	0	2	2	2
Ain Fezza	4	6	5	1	2	3	5	2	2	5
Beni Mester	4	1	2	0	2	1	0	0	0	1
Ain Ghoraba	5	4	7	1	1	1	0	0	0	1
Sabra	8	6	4	1	2	1	0	0	0	0
Terny	5	10	3	1	2	1	0	3	3	3
Total	39	46	36	5	20	17	10	10	11	18
Superficie incendiée	2 ha	3 ha	5 ha	55 ha	187 ha	260 ha	1,5 ha	55 ha	0,5 ha	6 ha
<b>Superficie totale incendiée : 575 ha</b>										

Source : Bulletin trimestriel du PNT, n° 1, avril 2010

- 49 Le parc de Tlemcen est exposé aussi à plusieurs sources de pollution générées par diverses activités à savoir les eaux usées urbaines et industrielles, les déchets solides urbains et industriels, les rejets atmosphériques, les produits phytosanitaires et les déchets d'élevages. Le déséquilibre écologique est aujourd'hui bien réel et constitue un sujet primordial pour le développement touristique. La dégradation des paysages, la prolifération des déchets, la détérioration des conditions de vie, les nuisances sonores et bruits sont autant d'embûches pour l'entretien et d'hygiène de ce site par le secteur de l'environnement.
- 50 Le surpâturage touche toutes les essences végétales qui existent dans le parc. Les troupeaux y sont lâchés. Le couvert végétal est fragilisé et cela empêche le rajeunissement des espèces ravagées par les feux de forêt pendant l'été. La fréquentation importante de certains sites, comme Lalla Setti et la forêt domaniale de Tlemcen, nécessite une gestion adéquate pour concilier la préservation des

patrimoines et l'accueil des visiteurs. Il faut également mentionner la dégradation progressive du milieu naturel sous l'effet de l'urbanisation anarchique sur le long des axes routiers et autour des agglomérations.

51 Bien que parmi les pionniers des parcs nationaux, le parc national de Tlemcen reste peu connu et son administration est peu visible sur le terrain pour superviser et sensibiliser les visiteurs. Le développement économique durable d'une manière générale et le tourisme durable plus particulièrement sont au cœur du projet, mais, l'implication et la participation de la population locale au processus de décision et au développement du tourisme est pratiquement inexistante. Enfin, le chevauchement des prérogatives entre les différentes structures à l'échelle centrale et locale ne permet pas de mettre une stratégie globale pour développer l'activité touristique.

52 À ce stade, les principales perspectives qui méritent être soulignées sont la connaissance, la protection et la gestion du patrimoine naturel et culturel qui s'appuient sur l'accueil, l'orientation et les visites guidées. L'intégration des populations rurales est l'une des clés de la réussite, tant dans la perspective d'amélioration des revenus des ménages que pour assurer un environnement préservé. Les actions participatives d'information (concours scolaires, campagne de nettoyage, exposition...) et l'implication de l'université dans des travaux de recherche dans le secteur de l'environnement et de tourisme concourront à l'introduction de la culture du tourisme, la diversification des produits touristiques en adéquation avec les attentes économique, sociale et environnementale.

## Conclusion

53 Les ressources culturelles conjuguées aux potentialités naturelles offrent au parc national de Tlemcen un potentiel touristique d'importance régionale et nationale, voire internationale. Malgré quelques contraintes, le parc joue un rôle non négligeable en matière de tourisme dans la réanimation de l'économie locale.

54 Ce sont les éléments constitutifs du patrimoine territorial du parc (humain, naturel, climatique, historique, etc.) qui fondent son image, son attractivité, son positionnement et sa production touristiques et ce sont les acteurs dans leur multiplicité et leur diversité (publics, privés, associations, etc.) qui contribuent à cette production touristique.

55 La mission prioritairement affectée au tourisme qui consiste à créer des emplois, à accroître les flux financiers, à maintenir ou créer des services doit être pensée dans une perspective de développement durable, qui intègre la préoccupation d'un souci de préservation, de réanimation du patrimoine historique et culturel, de façon générale. Les stratégies de tourisme durable sont celles qui respectent les diversités culturelles, protègent le patrimoine et contribuent au développement local.

56 Toutes les actions de valorisation et de promotion du tourisme passent par la nécessité de préservation des écosystèmes dans une vision globale du développement durable et d'offrir un certain nombre de conditions de base, en termes d'attractivité, de développement des infrastructures, de sécurité, diversification des produits, etc. Mais, au regard de ces ressources, le parc demeure sous exploité et présente une région marginalisée touristiquement faute d'une stratégie touristique en Algérie qui ne privilégie que les tourisms balnéaire et saharien.

---

## Bibliographie

Akroum, E. (2014). *Perspectives de développement écotouristique au parc national d'El kala*, Mouloud. A. (dir.), mémoire de magister en aménagement urbain, Université d'Annaba.

Aubertin, C. et E. Rodary (dir.) (2008). *Aires protégées, espaces durables ?*, Marseille, IRD, Collection objectifs suds.

Bekkouche, M. (1992). *L'Algérie et le tourisme, discours et pratiques*, mémoire de magister, Université d'Alger.

Bélaïr, G. (1990). *Structure, fonctionnement et perspectives de gestion de quatre écosystèmes lacustres et marécageux — El Kala, Est algérien*, thèse de Doctorat, Montpellier, Université des Sciences et Techniques du Languedoc.

Benyacoub, S. (1993). *Écologie de l'avifaune forestière nicheuse de la région d'El Kala Nord-est Algérie*, thèse de doctorat, Université de Bourgogne.

Boudy, P. (1955). *Économie forestière nord-africaine*, Tome IV « description forestière de l'Algérie et de la Tunisie », Paris, Ed. Larose.

- Bouhraoua, R. (2002). *Contribution à l'étude de l'entomofaune du genre Quercus*, thèse de doctorat d'État, Université de Tlemcen.
- Boumaza, H. B. (2012). *Vers une gestion durable des ressources en eau du parc national de Tlemcen*, mémoire de magister en Hydraulique, Adjim. F. (dir), Université Tlemcen.
- Bouzaher Lalouani, S. (2015). *Un aménagement durable par un projet écotouristique, cas de ksour de la micro région des Ziban*, thèse de doctorat, Université de Biskra.
- Brahamia, K. et A. Semouk (2010). « Activité touristique dans un espace fragile-cas du parc national d'El Kala », *El-Tawassol* (26): 277–329.
- Breton, J-M. (dir.) (2001). *L'écotourisme, un nouveau défi pour la Caraïbe ?*, Khartala, Paris.
- Chekhchaki, S. (2012). *Caractérisation morpho-analytique des sols des aulnaies glutineuses du complexe lacustre. Parc National d'El Kala*, mémoire de magister en écologie et environnement, Benslama. M. (dir), Annaba, Université Badji-Mokhtar.
- Dahmani, M. (1984). *Contribution à l'étude des groupements de chêne vert des monts de Tlemcen – Ouest Algérien-approche phytosociologique et phytoécologique*, thèse de doctorat, Alger, Université H. Boumediene.
- Depraz, S. (2008). *Géographie des espaces naturels protégés*, Armand Colin, Paris, collection U géographie.
- Direction du tourisme et de l'artisanat de la Wilaya de Tlemcen (2013). *Schéma directeur d'aménagement touristique de la wilaya de Tlemcen(SDAT)*.
- Direction générale des Forêts (2005). *Les parcs nationaux d'Algérie – première réunion du comité de pilotage du réseau des parcs-INTERREG IIIC Sud ; à Naples, DGF*.
- Filali, A. (2002). *Tlemcen à l'ère Zianides*, partie I, Alger, ENAG.
- Gaouar, A. (1980). « Hypothèses et réflexions sur la dégradation des écosystèmes forestiers dans la région de Tlemcen – Algérie », *Forêt méditerranéenne* (2) : 131-146.
- Haddar, B. (1988). *Rôle socio-économique du tourisme, cas de l'Algérie*, Alger, OPU-ANAL.
- Heritier, S. et L. Laslaz (2008). *Les parcs nationaux dans le monde. Protection, gestion et développement durable*, Paris, Ellipses, collection carrefours les dossiers.
- Ilies, D.C. et al. (2017). « Tourism and Biodiversity in Natura 2000 Sites. Case Study: Natura 2000 Valea Roşie (Red Valley) Site, Bihor County, Romania », *Études caribéennes*, 37-38, URL : <http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/11262> ; DOI : 10.4000/etudescaribeennes.11262.
- Journal officiel de la République algérienne démocratique et populaire (1983). Décret exécutif n° 83-458 du 23 juillet 1983 fixant le statut type des parcs nationaux, n° 31.
- Journal officiel de la République algérienne démocratique et populaire (1993). Décret exécutif n° 93/117 du 12 Mai 1993 portant création de parc national de Tlemcen, n° 32.
- Lequin M. (2002). « L'écotourisme. Expérience d'une interaction nature-culture », *Téoros*, 38 : 38-42.
- Letreuch, A., B. Medjahdi., N. Belarouci et K. Benabdeli (2009). « Diversité floristique des subéraies du parc national de Tlemcen-Algérie », *Acta Botánica Malacitana*, URL : <<http://hdl.handle.net/10630/4304>>, n° 34.
- Letreuch, A. (2002). *Compréhension du processus de dégradation de la subéraie de Tlemcen et possibilités d'installation d'une réserve forestière*, mémoire de magister, Université de Tlemcen.
- Meribai, Y. (2011). *La conservation de la biodiversité dans les parcs nationaux du Nord de l'Algérie, état des lieux et perspectives*, Mémoire de magister, Alger, ENSA.
- Nadeau, R. (1999). « Tourisme et environnement », dans N. Cazalais, R. Nadeau et G. Beudet (dir), *L'espace touristique*, Sainte-Foy, PUQ, chap. 2 : 61-131.
- Ouelmouhoub, S. (2005). *Gestion multi-usage et conservation du patrimoine forestier : cas des subéraies du parc national d'El Kala-Algérie*, thèse de Master, Alain Bourbouze. M. (dir.), Montpellier, Institut Agronomique Méditerranéen.
- Parc national de Tlemcen. (2009), *Plan de gestion (2006-2010) rapport de ministère de l'Agriculture et du Développement rural*, PNT.
- Parc national de Tlemcen. (2010), *Bulletin trimestriel n° 1*. PNT.
- Saigh Bousta, R. et F. Albertini (dir.) (2004). *Le tourisme durable, réalités et perspectives marocaines et internationales*, Marrakech, CRCM, Université Cadi Ayyad.
- Sari, D. (2006). *Tlemcen la cité patrimoine à sauvegarder*, Alger, ANAP.
- Sarrasin, B, O. Dehoorne et D. Augier (2016), « Tourisme et ressources naturelles, prendre la mesure du défi », *Études caribéennes*, 33-34. URL : <http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/9489>
- Sekkoum, S. (2012). *Promotion du tourisme dans les vieilles villes en Algérie : cas de la ville de Tlemcen*, mémoire de magister en géographie, Tidjane. B (dir), Université d'Oran 2.
- Youbi, A. (2009). *Politiques publiques et aires protégées paysage – patrimoine, outils de gestion du parc national d'El Kala*, mémoire de magister en Urbanisme, Boukhemis.K. (dir), Université d'Annaba.
- Zedek, M. (1993). *Contribution à l'étude de la productivité du cedrus atlantica Manetti – cèdre de l'atlas – dans le PNTH*, mémoire de magister en biologie, INA, Alger.

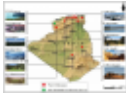











---

## Notes



<sup>1</sup> En absence des enquêtes sur la fréquentation du reste du parc national de Tlemcen, il est à noter que d'autres sites naturels et culturels ont une attractivité touristique aussi intéressante, comme les grottes de Béni-Add, les cascades de l'Ourit et le mausolée de Sidi Boumediene.

### Table des illustrations

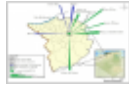
	<b>Titre</b>	Figure 1. Les parcs nationaux en Algérie
	<b>Crédits</b>	Source : Sekkoum, 2017, à partir des données de la Direction générale des forêts
	<b>URL</b>	<a href="http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/docannexe/image/12450/img-1.png">http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/docannexe/image/12450/img-1.png</a>
	<b>Fichier</b>	image/png, 1,1M
	<b>Titre</b>	Figure 2. La localisation du parc national du Tlemcen
	<b>Crédits</b>	Source : Sekkoum 2017, à partir des données de la DGF.
	<b>URL</b>	<a href="http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/docannexe/image/12450/img-2.png">http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/docannexe/image/12450/img-2.png</a>
	<b>Fichier</b>	image/png, 681k
	<b>Titre</b>	Photographie 1. Le pistachier ( <i>Pistacia Terebinthus</i> )
	<b>Crédits</b>	Source : Sekkoum (2016)
	<b>URL</b>	<a href="http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/docannexe/image/12450/img-3.png">http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/docannexe/image/12450/img-3.png</a>
	<b>Fichier</b>	image/png, 760k
	<b>Titre</b>	Photographie 2. Le chêne-liège ( <i>Quercus suber</i> )
	<b>Crédits</b>	Source : SDAT, Tlemcen (2016)
	<b>URL</b>	<a href="http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/docannexe/image/12450/img-4.png">http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/docannexe/image/12450/img-4.png</a>
	<b>Fichier</b>	image/png, 1,2M
	<b>Titre</b>	Photographie 3. La Gazelle de Cuvier ( <i>Gazella Cuvieri</i> )
	<b>Crédits</b>	Source : SDAT, Tlemcen (2016)
	<b>URL</b>	<a href="http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/docannexe/image/12450/img-5.png">http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/docannexe/image/12450/img-5.png</a>
	<b>Fichier</b>	image/png, 583k
	<b>Titre</b>	Photographie 4. Le chardonnieret élégant ( <i>Carduelis</i> )
	<b>Crédits</b>	Source : SDAT, Tlemcen (2016).
	<b>URL</b>	<a href="http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/docannexe/image/12450/img-6.jpg">http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/docannexe/image/12450/img-6.jpg</a>
	<b>Fichier</b>	image/jpeg, 260k
	<b>Titre</b>	Photographie 5. Les cascades d'El Ourit (Tlemcen)
	<b>Crédits</b>	Source : Sekkoum, 2017
	<b>URL</b>	<a href="http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/docannexe/image/12450/img-7.jpg">http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/docannexe/image/12450/img-7.jpg</a>
	<b>Fichier</b>	image/jpeg, 64k
	<b>Titre</b>	Photographie 6. Les grottes de Beni-Add (wilaya de Tlemcen)
	<b>Crédits</b>	Source : Sekkoum, 2016.
	<b>URL</b>	<a href="http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/docannexe/image/12450/img-8.jpg">http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/docannexe/image/12450/img-8.jpg</a>
	<b>Fichier</b>	image/jpeg, 56k
	<b>Titre</b>	Photographie 7. Le parc d'attractions de Plateau de Lalla Setti (Tlemcen)
	<b>Crédits</b>	Source : Sekkoum, 2016
	<b>URL</b>	<a href="http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/docannexe/image/12450/img-9.jpg">http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/docannexe/image/12450/img-9.jpg</a>
	<b>Fichier</b>	image/jpeg, 68k
	<b>Titre</b>	Photographie 8. La mosquée de Sidi Boumediene (wilaya de Tlemcen)
	<b>Crédits</b>	Source : Sekkoum, 2016
	<b>URL</b>	<a href="http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/docannexe/image/12450/img-10.jpg">http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/docannexe/image/12450/img-10.jpg</a>
	<b>Fichier</b>	image/jpeg, 76k
	<b>Titre</b>	Photographie 9. Les ruines de la Mansourah (wilaya de Tlemcen)
	<b>Crédits</b>	Source : Maachou, 2015
	<b>URL</b>	<a href="http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/docannexe/image/12450/img-11.jpg">http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/docannexe/image/12450/img-11.jpg</a>
	<b>Fichier</b>	image/jpeg, 100k
	<b>Titre</b>	Photographie 10. Le téléphérique de Tlemcen (wilaya de Tlemcen)
	<b>Crédits</b>	Source : Maachou, 2015

**URL**
<http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/docannexe/image/12450/img-12.jpg>
**Fichier**

image/jpeg, 148k

**Titre**

Figure 3. Origines géographiques des visiteurs de deux sites : Mansourah et le parc d'attractions de Lala Setti (wilaya de Tlemcen)

**Crédits**

Source : Enquête de terrain. 2015

**URL**
<http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/docannexe/image/12450/img-13.png>
**Fichier**

image/png, 842k

## ***Pour citer cet article***

### *Référence électronique*

Sofiane Sekkoum et Hadj Mohammed Maachou, « Le parc national de Tlemcen (Algérie) : un potentiel touristique sous-exploité », *Études caribéennes* [En ligne], 39-40 | Avril-Août 2018, mis en ligne le 15 juillet 2018, consulté le 24 août 2018. URL : <http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/12450> ; DOI : 10.4000/etudescaribeennes.12450

## ***Auteurs***

### **Sofiane Sekkoum**

Laboratoire espace géographique et aménagement du territoire, Université d'Oran 2, Algérie, Enseignant-chercheur, [sof\\_sekkoum77@hotmail.com](mailto:sof_sekkoum77@hotmail.com)

### **Hadj Mohammed Maachou**

Laboratoire espace géographique et aménagement du territoire, Université d'Oran 2, Algérie, Enseignant-chercheur, [hmaachou@yahoo.fr](mailto:hmaachou@yahoo.fr)

## ***Droits d'auteur***



Les contenus d'*Études caribéennes* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International.